



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



PLAN FRANCE RELANCE : ACCÉLÉRER LA MOBILISATION POUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ



« La véritable ambition de France Relance n'est pas tant dans l'importance des moyens mobilisés pour soutenir l'activité à court terme que dans la philosophie de transformation qui sous-tend le plan. »

Emmanuel Macron, Président de la République,
Présentation du plan France Relance,
3 septembre 2020

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, AU CŒUR DU PLAN DE RELANCE

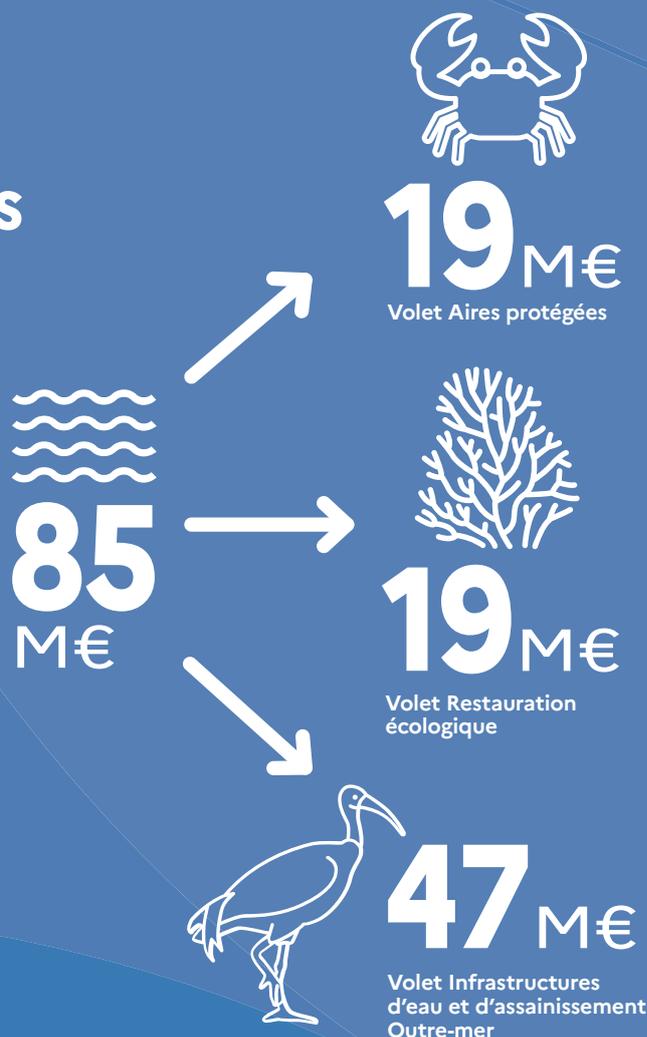
La crise sanitaire que nous vivons a mis en évidence la nécessité d'une profonde transformation de notre rapport à la nature, tout en révélant des aspirations nouvelles de nos concitoyens pour la protection et la reconquête de la biodiversité. C'est dans ce contexte que le plan France Relance, présenté le 3 septembre 2020, affirme une ambition forte pour favoriser la transition écologique : sur les 100 milliards d'euros consacrés au soutien de la relance économique du pays, près d'un tiers (30 milliards d'euros) est dévolu à la transition écologique, dont 2,5 milliards d'euros sont dédiés à la reconquête de la biodiversité, à la lutte contre l'artificialisation des sols, et à l'accélération de notre modèle agricole vers une alimentation plus saine, durable et locale.

POUR L'OFB, UN PLAN DE RELANCE EAU ET BIODIVERSITÉ DE 85 MILLIONS D'EUROS EN 3 VOLETS

Établissement public de référence dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, l'Office français de la biodiversité (OFB) s'emploie, depuis sa création en janvier 2020, à la mise en œuvre des politiques publiques nationales à tous les échelons territoriaux. Il bénéficie, à la faveur du plan France Relance, d'un montant supplémentaire de 85 millions d'euros sur deux ans (2021-2022). Ces moyens additionnels permettent de **renforcer et d'accélérer l'action de l'établissement en finançant des centaines d'opérations très concrètes dans les territoires, en métropole et en Outre-mer.**

Ils sont mis au service de trois enjeux prioritaires :

- accroître la connaissance de la biodiversité et la sensibilisation des Français à la nature ;
- développer des actions de restauration écologique et de mise en valeur des milieux naturels ;
- accélérer la mise à niveau et la sécurisation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les collectivités d'Outre-mer.



AIRES PROTÉGÉES DES TERRITOIRES- CLÉS À PRÉSERVER

Les différents types d'aires protégées sont au cœur de l'action de l'OFB, qu'il en soit gestionnaire ou intervienne en appui à leur gestion par des tiers. Dans le cadre du plan France Relance, **19 M€ supplémentaires sont alloués par l'Office aux aires protégées dont il assure la gestion directe**. Ces financements bénéficient en particulier aux huit parcs naturels marins créés successivement depuis 2006 : Parc naturel marin d'Iroise, de Mayotte, du Golfe du Lion, des estuaires picards et de la mer d'Opale, du Bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du cap Corse et de l'Agriate et enfin de Martinique. Un choix dicté par la volonté d'accélérer le déploiement de la politique de l'établissement en faveur des aires protégées, mais également d'ancrer territorialement et concrètement la mise en œuvre du plan France Relance. Par ailleurs le plan France Relance bénéficie également aux réserves et territoires à vocation de protection patrimoniale dont l'OFB est gestionnaire.

Dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, l'OFB finance des opérations de nettoyage et de restauration d'anciens sites conchylicoles.

© Laurent Mignaux / Terra

Une cinquantaine de projets en deux ans

Les financements France Relance dévolus aux parcs naturels marins se traduisent par la réalisation, sur la période d'engagement 2021-2022, d'une cinquantaine de projets d'envergure, répartis sur les huit structures. Ces actions sont pilotées par les agents de l'OFB de chaque parc en réponse à ses problématiques propres.

Elles relèvent de **quatre thématiques principales** :

- nettoyage et réhabilitation de sites ;
- restauration écologique des milieux marin et côtiers ;
- développement d'infrastructures d'accueil et de tourisme durable (mise en place de mouillages écologiques par exemple) ;
- et enfin actions de connaissance des habitats et espèces marines (des atolls de coralligènes du cap Corse aux cétacés de la mer d'Iroise).





Seule tortue terrestre native en France métropolitaine, la tortue d'Hermann ne subsiste plus qu'en Corse et dans le Var, en effectifs réduits. Dans le Var, une association expérimente la restauration de ses populations sur des sites incendiés, par translocation de juvéniles d'origine sauvage, issus d'élevage conservatoire © Parc national de Port-Cros / N. Crouzet

RESTAURER DES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS, UN OUTIL ESSENTIEL À LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

La restauration écologique recouvre l'ensemble des techniques et approches de terrain visant à accompagner le rétablissement d'un écosystème dégradé. Elle s'impose aujourd'hui comme un outil essentiel de la reconquête de la biodiversité, et un axe majeur de l'action de l'OFB.

MobBiodiv' Restauration

Dans le cadre du plan France Relance, l'Office consacre une **enveloppe d'environ 7 M€** au financement de projets de restauration centrés sur les milieux secs et continentaux : pelouses, landes, friches urbaines ou industrielles... Ces moyens sont investis sous la forme d'appels à projets nationaux baptisés MobBiodiv' Restauration. Une cinquantaine de projets mobilisant les acteurs du territoire, le secteur associatif et les collectivités locales ont d'ores et déjà été retenus au 1er semestre 2021.

Toutes engagées d'ici fin 2022, les opérations présentent une **grande diversité d'objectifs et de modes d'action** : restauration d'habitat ciblée sur une espèce protégée, désartificialisation de sols, restauration en lien avec l'activité agricole (entretien, fauches, gestion pastorale...), ou encore restauration « passive » d'écosystèmes (par exemple en limitant la fréquentation de sites touristiques).

Restauration écologique en milieu marin

Elle bénéficie d'un financement additionnel d'environ 3 M€ à la faveur du plan France Relance. Ces moyens seront notamment alloués à des actions ciblées de restauration et de protection des herbiers de zostère ou de posidonie (mise en place de mouillages écologiques), à des retraits d'épaves et de « corps morts », ainsi qu'à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (crabe bleu dans le bassin de Thau, spartine américaine en rade de Brest...).

Les Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Outils d'aide à la gestion de la biodiversité destinés aux communes et intercommunalités, les ABC reposent sur une **démarche d'inventaire participatif incluant les citoyens**. Les ABC connaissent depuis cinq ans un véritable succès auprès des communes et des citoyens et bénéficient d'une enveloppe d'environ 9 M€ entre 2021 et 2022 grâce au soutien du plan France Relance. Le programme ABC lancé en 2021 a d'ores et déjà permis de sélectionner près de 100 projets impliquant 769 communes, rejoignant les 1500 déjà engagées dans la démarche. À la clé, **une connaissance fine et spatialisée des espèces, des écosystèmes et des enjeux** qui permettra aussi d'éclairer le lancement d'éventuelles opérations de restauration.



À Mayotte, l'accès à l'eau potable pour tous est un enjeu prioritaire.
© Yannick Stephan - Mayotte Découverte

RÉPONDRE À L'ENJEU SANITAIRE ET ÉCOLOGIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Réseaux vétustes ou incomplets, stations sous dimensionnées et parfois absentes... Les collectivités françaises d'Outre-mer pâtissent, à différents degrés, de situations très dégradées en matière de distribution d'eau potable ou de collecte et de traitement des eaux usées. La crise sanitaire a encore exacerbé les **besoins d'un réseau de distribution d'eau potable de qualité**, en particulier dans les **territoires insulaires et densément peuplés** (Mayotte, Antilles, Réunion), tandis que les lacunes des systèmes d'assainissement font peser une pression croissante sur les milieux aquatiques et la biodiversité vulnérable qu'ils recèlent.

47 M€ investis sur deux ans

Enjeu sanitaire et écologique majeur, la mise à niveau des infrastructures situées en Outre-mer est l'une des missions majeures de l'OFB, au titre de la **solidarité inter-bassins***. Cet effort au long cours bénéficie, pour la période 2021-2022, d'une enveloppe budgétaire additionnelle de 47 M€ dans le cadre du plan France Relance : un apport exceptionnel qui permet de **financer jusqu'à 80% une quarantaine de projets urgents**, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités et syndicats gestionnaires.

Mobilisation pour Mayotte

Plus de 20% de cette enveloppe est investie à Mayotte, où les besoins sont particulièrement importants dans un contexte de forte pression démographique et d'importantes tensions sur la ressource en eau. Parmi les projets retenus figurent l'étude préalable à la création d'une usine de dessalement en Grande-Terre, la construction d'une unité de potabilisation sur la rivière Dembéni, ou l'extension des réseaux d'eau usée à Koungou, deuxième ville du département. Plusieurs projets majeurs sont également conduits à la Réunion : extension et réhabilitation de réseaux d'eau usée (CIVIS, Saint-Joseph), travaux d'équipement de forage... Enfin en Guadeloupe, l'effort porte en priorité sur la recherche de fuites et la restauration du réseau d'eau potable, subventionnées par l'OFB à hauteur de 3,2 M€.

*Le financement des réseaux de Métropole relevant quant à lui de la compétence des Agences de l'eau

Retrouvez la cartographie de l'ensemble
des projets sur le site de l'OFB :
<https://ofb.gouv.fr/le-plan-france-reliance>

